



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Hérault - Arrondissement de Montpellier
Commune de SAUSSINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le : 22 juin

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 13 juin 2023

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

Présents : Isabelle de Montgolfier, Gérard Espinosa, Catherine Vigne, Nicolas Baudesseau, Emilie Avesque, Claude Cathelin, Michel Gaches, Mathieu Bourgarit, Julija Smiskal, Pauline Miquel, Gilles Jannarelli, Joël Beauvivre

Absents représentés : Serge Chapus, Stéphanie Jackowski, Céline Roux

Absents non représentés : /

Secrétaire de séance : Gérard Espinosa

PERSONNEL COMMUNAL : fixation du taux promus/promouvables pour les avancements de grade

Délibération n° 2023-03-06/30

Madame la Maire rappelle à l'assemblée :

Pour tous les cadres d'emplois, hormis celui des agents de police municipale, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique.

L'organe délibérant a toute liberté pour déterminer les taux applicables, aucun ratio minimum ou maximum n'étant prévu.

La périodicité de révision des délibérations fixant les ratios de promotion est librement fixée. Mme le Maire propose de fixer ce taux à 100% pour une meilleure gestion du déroulement de la carrière des agents.

Le conseil ayant entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré avec 15 voix pour

- **DECIDE** de fixer le taux à 100 % pour tous les grades de la collectivité.

Pour extrait. Saussines, le 22 juin 2023
La Maire, Isabelle de Montgolfier.

